

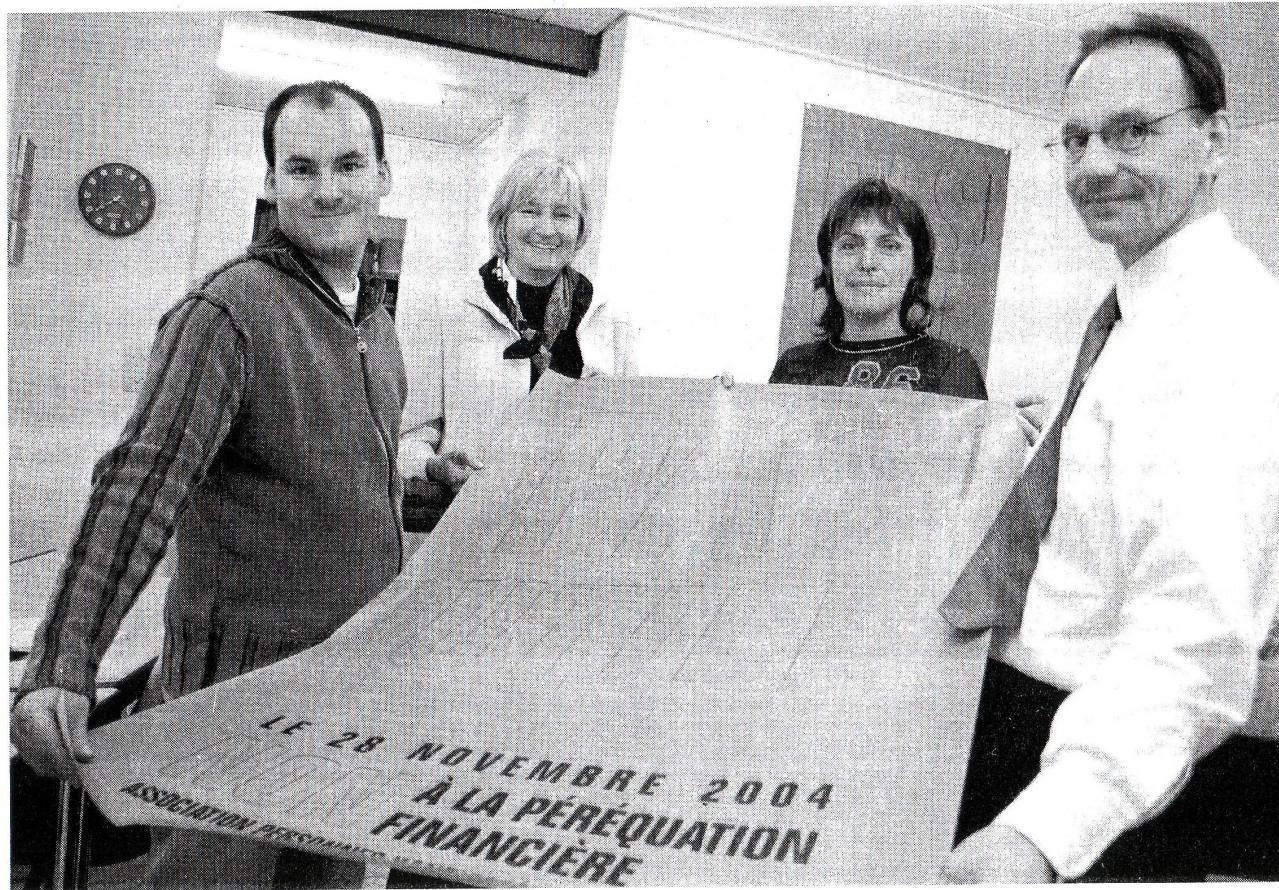
Pas d'éloge pour la différence

Pourquoi créer autant de systèmes différents qu'il y a de cantons pour les prestations en faveur des personnes handicapées? Les associations dénoncent la nouvelle péréquation financière «antisociale, injuste et inutile».

Je crois que personne n'adhère à la solution actuelle à cent pour cent», admet d'emblée le philosophe «bénéficiaire de l'AI pour quelque temps encore» Alexandre Jollien. «Le modèle de financement des prestations pour personnes handicapées n'est pas parfait. Mais il est tout de même le fruit d'une lutte permanente. Alors essayons d'abord de le parfaire plutôt que de tout recommencer de zéro dans chaque canton.»

En Valais, l'opposition à la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) est pour l'heure timide. Quelques voix s'élèvent pourtant. Comme celle d'Alexandre Jollien. Mais aussi de Nathalie Rey-Cordonnier et Jeanine Delasoie, présidente et secrétaire de l'Association valaisanne de parents de personnes handicapées mentales Insieme. Ou encore de Dominique Rast, membre du comité romand d'Inso (Institution sociale suisse pour personnes handicapées).

«A la place d'un système qui fonctionne pour l'ensemble de la Suisse, on veut créer vingt-six systèmes forcément différents et forcément inéquitables pour les handicapés», s'insurge Dominique Rast. «L'attribution des ressources au domaine social se fera évidemment selon les capacités financières des can-



Alexandre Jollien, Nathalie Rey-Cordonnier, Jeanine Delasoie et Dominique Rast (de gauche à droite), unis pour s'opposer à la nouvelle péréquation financière.

le nouvelliste

tons. Même si l'on promet davantage d'argent à certains cantons, on leur demandera aussi davantage de tâches. Et il

n'est pas certain que le social fasse partie des priorités.» Les associations craignent ainsi pour une inégalité de traite-

ment des personnes handicapées d'un canton à l'autre. L'unification des systèmes de l'assurance maternité prônée

par le gouvernement fédéral pour l'assurance maternité ne vaudrait-elle plus rien lorsque l'on parle de personnes handi-

capées? Ce qui inquiète aussi les associations comme Insieme, «c'est que la RPT obligera les personnes les plus faibles et leurs organisations à se battre chaque année pour obtenir des ressources. Qui garantit que les fonds attribués aux cantons seront employés pour les tâches auxquelles ils étaient réservés jusque-là?»

Un paquet blessant pour les personnes handicapées

Mais les associations en faveur des personnes handicapées ne font-elles alors pas peu de cas d'une réforme attendue de la péréquation financière? «Aujourd'hui on nous sert cet argument. Mais le Conseil fédéral n'a pas voulu entendre la pétition munie de 180 000 signatures demandant de sortir le social de cette péréquation», rappelle Dominique Rast. «Aujourd'hui, pour faire avaler la réforme, on noie cette mesure dans un nouveau paquet.»

Un paquet en outre blessant pour les personnes handicapées. «C'est réducteur, on vote sur les personnes handicapées en même temps que sur les transports», déplore Alexandre Jollien. «Est-on proche des réalités lorsqu'on agit ainsi? Nous ne méritons pas plus d'égards que les autres. Mais au moins autant.»

Joakim Faiss